



## Communiqué de presse – Rentrée scolaire 2023-2024

---

La rentrée scolaire approche, dans un contexte de stabilisation des effectifs de l'école publique communale de Plobannalec-Lesconil : 153 élèves inscrits et en attente d'inscription (152 élèves en fin d'année scolaire 2022/2023).

L'école privée, sous contrat d'association, comptait 96 élèves inscrits début août.

Les services périscolaires sont de plus en plus sollicités. Plus de 200 repas par jour en moyenne sont fabriqués par l'équipe municipale de restauration pour les deux écoles. Près de 26 enfants fréquentent en moyenne la garderie de l'école publique chaque soir.

Aussi, plusieurs mesures sont prises pour la rentrée 2023/2024,

- au sein de l'école publique du Docteur Fleming, les moyens communaux sont recentrés sur les services accessibles à toutes les familles pour le bien-être de l'enfant ;
- la municipalité maintient son soutien aux deux écoles, essentielles pour maintenir l'équilibre territorial de la commune.

### A- Les mesures prises pour renforcer l'accueil périscolaire à l'école communale du Docteur Fleming :

- **Des horaires de garderie élargis, de 7h à 19h15 (contre 7h30-19h).**
- **Au vu de l'augmentation de la fréquentation des services périscolaires, l'accueil et l'accompagnement des enfants sera renforcé avec :**
  - une nouvelle organisation répartie sur deux salles de garderie, l'une pour les maternelles, l'autre pour les classes élémentaires, du CP au CM2 ;
  - du personnel supplémentaire pour s'occuper des enfants sur des temps de qualité.
- **Une aide aux devoirs sera mise en place dans le cadre de la garderie** pour les élèves du CP au CM2 de 17h à 18h, sur inscription.
- **Le service de restauration sera renforcé avec :**
  - la mise en place de deux services restauration afin d'améliorer le temps du repas, notamment des maternelles
  - la rénovation thermique du restaurant scolaire en 2024-2025 (calendrier de travaux à préciser).
- **Pour un environnement de vie et de jeu agréable**, prenant en compte l'environnement, la santé et la sécurité des enfants :
  - **Le remplacement des jeux** sera réalisé, en concertation avec les enfants.
  - **L'accueil des vélos** sera renforcé.

Les utilisateurs du service seront consultés pour évaluer les mesures mises en place, et les faire évoluer au besoin.



## B- Les mesures en faveur des enfants des deux écoles

- **La commune maintien son soutien financier aux activités scolaires pour les élèves des deux écoles de la commune**

Par ailleurs, la municipalité a maintenu pour 2023, et maintiendra pour 2024, les efforts financiers sur le budget alloué pour l'année par enfant pour les fournitures scolaires (à hauteur de 75€ par enfant).

Le soutien financier pour les classes de découverte est également maintenu.

- **Le partenariat avec l'école Saint Joseph**

L'école St Joseph est sous contrat d'association, et bénéficie à ce titre d'une subvention municipale annuelle. Des échanges sont en cours avec les représentants de l'école pour définir le soutien financier qui doit lui être apporté au vu de ses besoins actuels.

Au-delà des services périscolaires, la municipalité est convaincue que l'avenir des écoles, et du territoire, dépendra des moyens mis en œuvre pour permettre à de nouvelles familles de vivre sur la commune. La municipalité se projette dans l'avenir et agit en faveur de l'habitat.

- Près de 6 hectares dans les agglomérations de Plobannalec et de Lesconil ont été achetés par la commune depuis 2021 pour y installer de l'habitat et des services à la population.
- Des opérations sont en cours à Plobannalec : finalisation de la ZAC de Gorréquer avec 23 lots libres, et création de 16 logements à l'étage de la maison médicale.
- La priorité sera donnée à l'agglomération de Lesconil en 2024-2025 :
  - Construction des logements locatifs sur le site de l'Hôtel de la Plage
  - Programmation d'opérations en habitat destinées aux jeunes ménages, aux familles et aux seniors, avec l'objectif de garder une maîtrise foncière durable publique.

Le Maire

Cyrille LE CLEACH

